

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1218 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 1218

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication

15 novembre 1960

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro

30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

L'article 1er de la décision.n° 572 du 18 mai 1960 du Chef du Territoire est supprimé et remplacé par le suivant: « Art. 1er. — Les consultations externes à l'Hôpital Peltier seront assurées comme suit : Médecine Générale et Pédiatrie : Docteur Laurent ; Chirurgie Générale : Docteur Rimbaud; Pneumo-Phtisiologie : Docteur Bouche po Neuro-Psychiâtrie : Docteur Laurent ES O.R.L. Ophtalmologie : Docteur Chauvet. > La présente décision prend effet du jour de l'arrivée dans le Territoire de ces médecins.